

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 18 SEPTEMBRE**  
**2025**



**Extrait du registre des délibérations**  
**République Française**

**N°DEL\_2025\_127**

**CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CHATOU ET LE COLLEGE AUGUSTE RENOIR**  
**DE CHATOU PORTANT SUR LES ACTIONS AUTOUR DU LIVRE ET DE LA LECTURE**  
**ORGANISEES EN PARTENARIAT**

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le , s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Madame Michèle GRELLIER Maire.

**Présents :**

Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Dominique BAUD, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurent MALOCHET, Véronique LIGNIER, Arménio SANTOS, Sandrine COMBASTEIL, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET, Line HUANG

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Pierre ARRIVETZ à Malika BARRY, Eric DUMOULIN à Michèle GRELLIER, Emmanuel LOEVENBRUCK à Vincent GRZECZKOWICZ, Olivier LASSAL à Pascal PONTY, Laurence BOUDER à Virginie MINART-GIVERNE, Levon MINASSIAN à Inès de MARCILLAC, Jean-Manuel PARANHOS à Paul MARSAL, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à François SCHMITT, Yves ENGLER à Béatrice BELLINI

**Absents :**

Nathalie MOULIN

**Secrétaire :**

Laurence GNEMMI

Les 28 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

**NOTE DE SYNTHESE**

Dans le cadre de ses missions pédagogiques à destination des élèves, la médiathèque Guillaume Apollinaire propose plusieurs animations en collaboration avec les classes du Collège Auguste Renoir :

- Classes de 6e : animations autour des contes ;
- Classes de 5e : animation « L'auteur en personne », incluant une rencontre avec un écrivain ;
- Classes de 4e et 3e : intervention des bibliothécaires en classe dans le cadre du thème « Littérature de l'imaginaire », avec des lectures de textes fantastiques.

En complément, les bibliothécaires organisent plusieurs dépôts de livres au sein du Centre de Documentation et d'Information (CDI) du collège au cours de l'année scolaire.

L'organisation et la mise en œuvre de ces actions sont formalisées dans une nouvelle convention conclue entre la Ville de Chatou et le Collège Auguste Renoir. Ce document encadre juridiquement les relations entre les partenaires (assurances, responsabilités, modalités financières, etc.).

La présente convention prend effet au 1<sup>er</sup> octobre 2025 et se terminera le 30 juin 2026.

### **DELIBERATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la Commission Culture- Tourisme-Evenementiel-Développement Economique et Commercial, en date du 10 septembre 2025,

Considérant la volonté de la Ville de promouvoir les actions culturelles en direction des jeunes,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

#### **DECIDE :**

- **d'approuver** la nouvelle convention entre la Ville de Chatou et le collège Auguste Renoir portant sur les actions organisées en partenariat autour du livre et de la lecture,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention.

#### **A L'UNANIMITÉ,**

Ne participe pas au vote :

Inès de MARCILLAC, Véronique CHANTEGRELET, Arménio SANTOS, Arnaud BEAUVOIR

Publiée le :

Publié le 26/09/2025

Envoyé en préfecture le 19/09/2025  
Reçu en préfecture le 19/09/2025  
Publié le  
ID : 078-217801463-20250919-DEL\_2025\_127-DE

